

... FORMATION ... INITIATION A L'HOMÉOPATHIE EN ELEVAGE

Haute Savoie
Mardi 2 et Jeudi 11 avril
2019

Enjeux

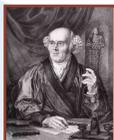
Les éleveurs, soucieux de la santé de leur troupeau, apprécient de pouvoir agir dès les premiers symptômes pour participer à la guérison de leurs animaux. Face à l'évolution des pratiques dans un contexte d'utilisation problématique des antibiotiques en élevage, la limitation de leur disponibilité, leurs effets déclinants par développement de bactéries résistantes, ils se tournent vers de nouvelles pratiques. Les médecines naturelles sont même imposées par le cahier des charges de l'agriculture biologique (REPAB) en première intention.

L'homéopathie, peu coûteuse, efficace est donc un des atouts majeurs en élevage, sans oublier l'absence de résidus. Elle permet d'aborder son troupeau d'une autre manière en observant ses animaux, leur comportement. Sa pratique participe aussi à une meilleure conduite de l'élevage associant prévention et utilisation raisonnée de remèdes. L'homéopathie est de plus conforme au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Un éleveur formé associé à un vétérinaire compétent est la base d'une évolution harmonieuse et productive de l'élevage..

Objectif

Découvrir une forme de thérapeutique, adaptée à la santé des animaux, leur bien-être et à notre environnement.
Voir son élevage et ses animaux sous un autre jour
Savoir quand et comment utiliser quelques remèdes de base



Formateur Zone Verte :
Coralie AMAR
vétérinaire, formée en
homéopathie

Pour éleveurs de ruminants, basés en
Haute-Savoie et départements
limitrophes

Méthode

A partir d'un exposé théorique, discussions entre intervenant et stagiaires sur des cas précis, issus de l'expérience de l'intervenant ou de celle des éleveurs.

Participation requise des stagiaires tout au long de la formation permettant de répondre aux demandes.

Formation

Penser librement l'élevage et l'agriculture

Au service des acteurs de l'élevage et de l'agriculture, les membres du collectif Zone Verte apportent leur appui à ceux qui souhaitent évoluer dans la pratique de leur métier, acquérir plus d'autonomie, rester libres de conduire leur troupeau dans une agriculture paysanne, écologique et humaine.

Ainsi, interviennent-ils régulièrement auprès de groupes constitués pour des formations privilégiant une approche globale des problématiques de santé associant l'homme, l'animal et leurs environnements dans un contexte toujours interdépendant.

Coralie Amar est vétérinaire. Outre sa spécialisation en homéopathie, elle s'est formée en aromathérapie à visée thérapeutique pour les élevages. Membre de Zone Verte, elle dispense ses formations partout en France.

INITIATION A L'HOMÉOPATHIE EN ELEVAGE

2 et 11 AVRIL 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour tout renseignement :
03 84 66 13 17

M. Mme Mlle
Nom :
Prénom :
Société :
Adresse :
.....
Code postal :
Ville :
Pays :
Date de naissance :

Téléphone : ____:____:____:____:____:
Courriel :@.....

Statut (éleveur, technicien ...) :
Elevage :

Je m'inscris à la formation
Initiation à l'homéopathie en élevage
et vous envoie mon chèque de caution de 160 euros :
Zone Verte 32 grande rue 39600 Arbois
Lieu de stage : Haute Savoie

Signature :

Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation au cas où le nombre requis de participants n'est pas atteint

COÛT D'INSCRIPTION

UNE DEMANDE DE FINANCEMENT A ETE DEPOSEE AUPRES DE VIVEA

- Si financement VIVEA : prise en charge des éleveurs à jour de leurs cotisations
 - Tarif sans financement : 160 €/jour,
 - Chômeurs, éleveur en installation : nous contacter
- Dans tous les cas, repas et hébergement en sus.

Chèque de confirmation d'inscription à envoyer dans tous les cas, d'un montant de 160 euros.

Chèque restitué après la formation si le stagiaire est financé par les fonds vivéa en contrepartie du paiement de son inscription..

Une attestation de stage est envoyée à chaque participant à l'issue du stage.

En cas de désistement moins de six jours avant la formation, une somme forfaitaire de 50 % du coût total du stage sera retenue pour frais engagés.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements, hébergement, covoiturage.

Une confirmation vous sera envoyée pour vous préciser le lieu de rendez-vous.
Horaires : 9h30 - 13h00 14h00 - 17h30
Repas partagé tiré du sac, même lieu que la formation.

**ZONE
VERTE**

vivea
fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant